

# ÉMOR: LE CHABBAT, C'EST QUOI ?

## *Retranscription*

Ici David Fohrman et bienvenue dans la Parachat Emor. La Paracha de cette semaine parle des fêtes juives, entre autres, celles de Pessah, Chavouot, Souccot. Mais elle nous en parle de manière très concise, se limitant à leurs dates et quelques lois. On peut avoir tendance à la lire rapidement en pensant qu'elle n'a pas grand-chose à nous apprendre. Pour ma part, je pense qu'il y a beaucoup d'enseignements qui se cachent, à nous de les découvrir.

Imaginez que vous deviez définir le passage de la Torah à lire pendant les fêtes. Alors vous choisissez notre paracha, Emor, parce qu'elle parle justement de toutes les fêtes. Mais par quel verset commencer ? Que diriez-vous du chapitre 23 verset 4 ? Il commence justement par une belle introduction : *élé mo'adé Hachem mikraé kodèch achèr-tikré-ou otam bémo'adam*, « voici les fêtes de Dieu, que vous célébrerez en leurs temps fixés », ensuite on a la première fête, Pessah laHashem - la fête de Pâque et ainsi de suite. Pourtant, ce n'est pas là qu'on commence à lire, on commence plus tôt.

Mais où ? Juste avant, on parle du Chabbat, alors peut-être qu'on devrait commencer par là. Ce serait étrange, malgré tout, car il s'agit de fêtes annuelles et Chabbat est une fête hebdomadaire, alors pourquoi mélanger les deux ? On peut quand même vivre avec cette question, finalement Chabbat est aussi une fête. Pourtant, toutes les communautés autour du globe commencent leur lecture des fêtes encore plus tôt. Le passage qu'on lit pour les fêtes commence par quelque chose qui n'a rien à voir avec les fêtes, rien à voir avec Chabbat non plus, mais qui parle d'offrande d'animaux. Voilà comment le passage débute.

Chapitre 22 verset 27: *Chor o khéssèv o 'èz*, "lorsqu'un veau, un agneau ou un chevreau" *ki yivalèd*, vient de naître" *véhaya chiv'at yamim ta'hat imo*, "il doit rester sept jours auprès de sa mère" *oumiyom hachémini*, "et seulement à partir du 8e jour, on pourra l'offrir comme sacrifice". Voilà comment débute la lecture de la Torah des fêtes. Le fait qu'on ait choisi de commencer par ça semble indiquer que, même si ces lois semblent être très différentes de celles des fêtes, peut-être que finalement il y a une similitude essentielle qui nous échappe. Qu'est-ce que ça pourrait être ?

Je voudrais vous proposer une théorie. La première chose qu'on peut remarquer, c'est qu'il y a une sorte de modèle qui se répète. Parce que quand on voit cette liste de dates on ne peut pas ne pas se demander "Pourquoi est-ce tellement important ? Est-ce simplement une liste de dates ?" Le modèle qu'on pourrait voir dans ces dates pourrait bien être une clé de compréhension. Il y a un bien un modèle ici. Le modèle que je vois est basé sur deux chiffres qui reviennent sans cesse : les 7 et les 1. Chabbat: *ouvayom hachévi'i chabbat chabatone*, "le

septième jour, il y aura un repos", kol-mélakha lo ta'assou, vous ne ferez aucun travail.

Immédiatement après, c'est Pessah; Ba'hodèch harichon, "le premier mois". Béarba'a 'assar la'hodèch, "le quatorzième du mois", 14 multiple de 7. et "ouva'hamicha 'assar yom la'hodèch hazé, le quinzième jour, c'est-à-dire, un jour après, 'hag hamatsot laHashem, la fête des matsot commence; et combien de temps ça dure? Chiv'at yamim, "sept jours" Ahh! Et, parmi ces sept jours, y'a t-il des jours spéciaux? Oui! Bayom harichone mikra-kodesh, le premier jour est saint, il ne faut pas faire de mélakha. Il faut apporter des offrandes, chiv'ate yamim, "pendant sept jours " et Bayom hachévi'i Mikra-Kodesh, "le septième jour, ne faites pas de mélakha". Le premier et le septième jours sont saints, encore les 7 et les 1.

Après ça, il y a l'offrande du 'Omer, qui permet de manger de la nouvelle récolte de blé. On l'apporte après le premier jour de Pessa'h. C'est à partir de ce moment qu'on comptera chéva' chabbatot, "sept semaines". Et au bout des sept semaines, 'ad mima'horat hachabbat hacéhvi'it tispérou 'hamichim yom, "le lendemain du septième jour de la septième semaine sera un jour de fête". C'est ce qu'on appelle Chavouot. Et Après ? Quelle est la fête suivante ? Roch Hachana. Sauf qu'on ne l'appelle pas Roch Hachana dans ces versets, mais on l'appelle Chabatone, une sorte de Chabbat, qui a lieu : Ba'hodèch hachévi'i bée'had la'hodèch, "le septième mois, le premier du mois". Le modèle se répète de nouveau; on dirait qu'on est coincé dans ce système numérique avec seulement deux chiffres de base – les un et les sept. Pourquoi ces chiffres se répètent-ils tellement?

Ceci m'amène à penser que: si la Torah introduit ce passage sur les mo'adim avec Chabbat, c'est parce que Chabbat est la référence. D'une certaine manière, toutes ces fêtes ne sont que des reproductions du Chabbat; Ce sont des Chabbat en quelque sorte. Ce que le Chabbat est à la semaine, les fêtes le sont pour l'année. Le Chabbat arrive à chaque septième jour, ces fêtes arrivent à des dates qui sont des fonctions du 7. Ce sont des événements du type Chabbat; un peu comme s'il y avait un système solaire du Chabbat. De la même manière que les planètes tournent autour du soleil, chacune sur un cercle différent; certaines prennent plus de temps pour faire le tour du soleil, c'est presque comme si chabbat était le soleil et toutes les fêtes tournent autour de lui - certaines sont plus fréquentes que d'autres. Il existe différents types de Chabbat.

Le Chabbat s'exprime dans la semaine, puis, en s'éloignant du centre, sur un autre cercle, évoluent les autres fêtes, qui tournent en un an. D'ailleurs, dans la paracha de la semaine prochaine nous verrons qu'il y a des cycles encore plus long qu'une année, il y a des cycles qui durent plusieurs années.

Si ce que je dis est vrai, il va falloir prendre les fêtes un à une et voir en quoi elles sont des sortes de chabbat. Peut-être que le premier indice viendra du commencement de la lecture de la Torah ces fameux jours de fêtes. Revenons à ces lois qui traitent du sacrifice des animaux et

des offrandes.

Chor o khéssèv o 'èz ki yivalèd, "lorsqu'un veau, un agneau ou un chevreau vient de naître" véhaya chiv'at yamim ta'hat imo, "il doit rester sept jours auprès de sa mère et alors, un jour après, on pourra l'offrir comme sacrifice". Des 7 et des 1, encore une fois. Peut-être que dans un sens, ce passage des mo'adim commence avant même le texte des mo'adim. Peut-être qu'il existe des sortes de chabbat qui s'expriment par ces lois traitant des animaux ? Comment l'expliquer ?

Pour cela, revenons au concept même du chabbat. Si on comprend bien ce qu'est le chabbat, on sera alors en mesure de comprendre toutes les autres orbites liées aux fêtes aussi.

Dieu créa la terre, puis il créa les êtres humains; les hommes qui, comme Dieu, possèdent la puissance de la créativité, et qui, comme Dieu, peuvent prendre les choses et les modeler selon leur désir. Et Dieu se reposa le septième jour, il permit au monde d'être, tout simplement, en arrêtant de le modeler et de le figoler – et Il demanda à l'homme de se reposer aussi.

Oui, vous pouvez utiliser votre créativité pour dominer le monde, mais vous devez laisser le monde être, comme je l'avais fait; vous aussi, vous devez vous reposer le septième jour. Vous êtes-vous déjà demandé comment un créateur tout-puissant aurait besoin de se reposer? C'était fatigant de créer un univers?! En réalité, on ne parle pas de repos lié à un travail. NON. C'est une sorte de repos dont même un créateur tout-puissant a besoin. Il s'agit de lâcher l'impulsion de la création. C'est, à un moment donné, d'arrêter de créer et de laisser la créature être, simplement. Et puis, établir cette relation entre ces deux êtres; le créateur et la créature. Voilà ce que c'est, le chabbat.

Même un créateur tout-puissant a besoin de se livrer à ce genre de repos. Vous, en tant que créateur, avez besoin de vous livrer à ce genre de repos. Et ce que vous avez créé, a besoin que vous vous engagiez dans ce repos parce que, tant que vous continuerez à figoler ce que vous avez créé, il ne sera pas encore séparé de vous. Paradoxalement, la dernière étape de la création, c'est de laisser aller.

Avez-vous déjà rencontré un artiste qui n'a jamais fini sa peinture? Il veut toujours ajouter une dernière petite touche? Avez-vous déjà rencontré ces parents qui, alors qu'ils emmènent leur enfant sous la 'houpa, veulent encore les faire changer et ne les ont pas encore lâché ? À un certain moment, il faut laisser aller. Il faut accepter qu' «ils sont comme ils sont». Mais en attendant, regardons ces lois sur les animaux. Sept jours, un veau a besoin d'être avec sa mère. Vous voulez offrir une offrande à votre créateur? Vous devez comprendre il y a un autre créateur. Qu'en est-il de la mère du veau? Elle vient d'avoir un bébé. Qu'elle soit avec son veau pendant sept jours. Laissez le bébé venir au monde, Laissez la mère établir une relation avec son veau pour qu'il atteigne une certaine indépendance et la mère le laissera aller. Il y a un

chabbat dans le monde animal qu'on doit respecter.

Maintenant, tout cela soulève une question intéressante, – quand on avance dans cette paracha et que l'on arrive aux mo'adim, aux fêtes, alors on se dit que ce sont aussi des expériences du type Chabbat, mais quel en serait le sens ? Si l'homme se repose à l'égard du monde inanimé, par le renoncement à la technologie lors du Chabbat hebdomadaire, s'il honore le sabbat dans le monde animal par ces lois de la mère et de son veau, dans quel autre domaine doit-il honorer le Chabbat? Nous reviendrons la semaine prochaine pour explorer cette questions !